

INFOS CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

AOÛT 2020 • N°87

**OPÉRATION SPÉCIALE PLANTATION
DE HAIES ET DE BOSQUETS**

À la reconquête de la biodiversité agricole

Pages 4 à 7



ENVIRONNEMENT

Mais où sont passées les mésanges ?

Pages 8 à 9

Toute l'équipe de l'armurerie BUFFENOIR vous remercie
chaleureusement pour votre précieuse fidélité.



ARMURERIE BUFFENOIR
36 Impasse de la Gare • 67640 LIPSHEIM
+33 (0) 3 88 68 16 96 • info@armurerie-buffenoir.fr



Fête des chasseurs

dans nos filiales Ensisheim
et Vendenheim les

du 8 au 12 SEPTEMBRE prochain

(dans le respect des gestes barrières et en
conformité avec la réglementation)

AU PROGRAMME:

- Intervenants comme Blaser, Zeiss, Browning, Pulsar...
- Le monde de la chasse sera représenté par la fédération, l'ANCGG, des piégeurs, des conducteurs de chiens
- Un grand jeu avec de nombreux lots à gagner
- De nombreuses offres promotionnelles (textile, munitions, armes...)
- Un cadeau offert pour tout passage en caisse
- Un ciblage d'une valeur de € 25,- offert pour tout achat de munitions

FRANKONIA

*votre partenaire privilégié
pour votre saison de chasse*

~~199,-~~
€ 99,-
Économisez
€100,-



**Couteau artisanal de chasse
Edition limitée**

Catégorie D. Exclusivité FRANKONIA
composé d'une lame forgée monobloc et
trepée de 5 mm d'épaisseur. Plaquettes
d'ajustement rouge. Manche en noyer,
étui en cuir d'équitation cousu main.
No. 2007111 ~~199,-~~ 99,- €

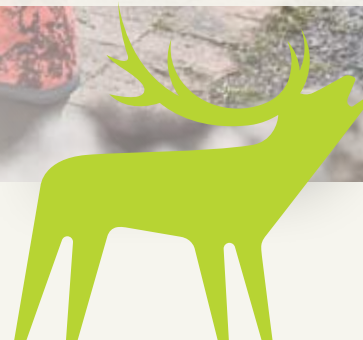
VENTE PAR CORRESPONDANCE:

Téléphone 03 89 83 25 50
Téléfax 03 89 83 25 59

mail@frankonia.fr
frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:

18, rue du Château, 4, rue Transversale C
68190 Ensisheim 67550 Vendenheim
Téléphone 03 89 81 02 08 Téléphone 03 90 20 34 50





Alexandre Derrez
Directeur



Alexandra Barthel-Dick
Rédactrice en Chef IC 67,
Formations et Communication
03 88 79 83 81



Valérie Villard
Assistante de Direction,
Régisseur, Validations permis,
Réservations CynéTir et Tunnel de tir
03 88 79 83 80



Camille Ferrer
Comptable



Amandine Abi Kenaan
Secrétaire administrative,
Accueil, Standard, Secrétariat général,
Gestion des Plans de chasse
03 88 79 12 77



Nicolas Braconnier
Technicien chef, Formations, FARB,
Aménagements, Dossiers techniques,
06 80 74 71 61



Romain Weinum
Technicien, Formations,
Animateur Mobil'Faune, Herrenwald,
SAGIR, Expo Trophées, Petits Gibiers,
Gestion des Plans de chasse
06 86 80 24 85



Emmanuel Schnitzler
Technicien Grande Faune et Prédateurs,
06 80 74 70 39

Le mot du Président

Le temps de la mobilisation est arrivé.

La chasse à courre, le déterrage ou les chasses traditionnelles sont désormais dans le viseur de nos opposants. Leurs méthodes pour s'allier l'opinion publique ? Ne pas hésiter à user, voire abuser, d'images chocs, souvent sorties de leur contexte et difficilement regardables (parfois même pour nous). Toutes ces images qui sont largement relayées sur les réseaux sociaux n'ont qu'un objectif : provoquer la haine des non pratiquants, et parfois même la division au sein des chasseurs.

Nous sommes en droit de ne pas aimer tel ou tel mode de chasse, mais ne nous trompons pas de cible, aujourd'hui la vènerie, demain la chasse en général. C'est donc le moment de faire front contre les idées reçues et de ne pas céder à la provocation de certains.

Au contraire, quand sur les réseaux sociaux ceux-ci nous malmènent (euphémisme) répondons-leur avec calme et courtoisie, comme nous le faisons déjà sur le terrain.

Nous les accusons d'ignorance ? Montrons-leur la chasse, celle que nous aimons. Informons-les sur nos actions et preuves à l'appui, démontons point par point leurs fausses croyances véhiculées par quelques célébrités éphémères en mal de reconnaissance ou naturalistes autoproclamés. Loin de tous les fantasmes, la Société de Vènerie l'a bien compris : c'est à travers quelques vidéos qu'elle démonte tous les rouages d'une campagne mensongère à charge. Parlons-leur aussi, avec toujours cette même passion, de la nature, de nos actions favorables pour la biodiversité et du bonheur que cela nous procure.

Pour conclure, dans une célèbre BD, chaque histoire se termine toujours par un banquet autour d'un sanglier à la broche ; il est bien connu qu'une bonne table réconcilie les peuples. Alors n'hésitons plus, invitons-les à partager et à découvrir la bonne cuisine du gibier...



Gérard Lang, *Président de la FDC 67*

SOMMAIRE	1000 îlots et plantation de haies champêtres	4-7	Bonne entente entre agriculteurs et chasseurs	14
	Mais où sont passées les mésanges ?	8-9	Formations	16
	Histoire	10-11	Brèves	17
	Chasses collectives : pistes de réflexion pour un plan B	12-14	Revue de presse	17
			Petites annonces	18



Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim • Tél. 03 88 79 12 77
Fax : 03 88 79 33 22 • Courriel : fdc67@fdc67.fr • Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique : du mardi au vendredi de 10h à 16h sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E
ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement six fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.

Merci de les privilégier lors de vos achats.





1000 îlots et plantation de haies champêtres pour la biodiversité

Cette année, la région Grand Est et la Fédération Régionale des Chasseurs, soutenues par d'autres partenaires (*voir encadré*) ont lancé une grande opération de renaturation des plaines par la plantation de haies et de bosquets.

ATTENTION : délai court

Plantation de bosquets

Le projet ILOT'DiversiT s'appuie sur le "buisson", un élément du paysage simple à mettre en œuvre, et peu consommateur d'espace, pour redonner vie à la plaine !

L'objectif est d'implanter dans la région Grand Est 1 000 îlots arbustifs. Le dispositif se veut simple (livraison sous forme de kits de plantation, financés à 100%) et souple (l'agencement des plants et la localisation des îlots sont laissés à l'appréciation des conseillers FDC qui accompagneront la mise en œuvre du dispositif). L'aménagement sera géolocalisé, et le planteur s'engagera à maintenir et entretenir ce buisson.

Le kit de plantation contient :

- 12 plants (au moins 4 essences différentes)
- 12 protections individuelles
- 24 tuteurs

2 variantes sont proposées en termes d'essences :

- **Kit « îlots buissonnants-bas » :** prunellier, troène des bois, camérisier à balais, viorne aubier.
- **Kit « îlots buissonnants-haut, fruitiers » :** pommier franc, sureau, cerisier de Sainte Lucie, prunier myrobolan.

Il est possible de proposer un kit spécifique à condition de le prévoir en amont, toujours sans essences exogènes et avec un mini-

mum de diversité.

Le planteur s'engage à mettre en place les protections individuelles des plants, et à recourir à tout moyen supplémentaire nécessaire pour garantir la survie des plants en cas de forte pression des chevreuils (pose d'un grillage par exemple). Le planteur s'engage à mettre en place, obligatoirement, un paillage (paille, bois, ...) et à veiller à ce qu'il reste efficace aussi longtemps que nécessaire.

Disposition des plants / format de l'îlot

La disposition des plants est laissée à la discrétion du planteur, sur les conseils des techniciens des Fédérations des Chasseurs. Il est

possible d'associer 2 buissons sous certaines conditions. En conservant un minimum d'espacement fixé par contrat entre chaque buisson.

Localisation dans l'espace

Les techniciens des Fédérations des Chasseurs ont un rôle de conseil important quant à la localisation pertinente des îlots :

- privilégier la connexion des buissons entre eux ou leur bonne intégration dans le maillage agropaysager en place (bosquets, haies, bandes enherbées, ...)
- aménagements réservés aux espaces agricoles ou péri-agricoles (pas urbains)
- veiller à éloigner raisonnablement ces aménagements des infrastructures type grands axes routiers,...

La Fédération Départementale des Chasseurs s'engage (avant le 10 septembre pour des plantations d'automne, avant le 15 décembre pour des plantations de printemps) sur un nombre d'îlots à implanter (minimum de 10 îlots par département, plafonnement possible en fonction de la demande).

La date de fin de l'opération est fixée au 31 mars 2021.

La FRCGE commande les kits. Ces derniers seront livrés dans les FDC pour le 15 octobre pour les plantations d'automne, ou le 10 mars pour les plantations de printemps.

- les FDC font signer aux planteurs une fiche d'engagement, elles organisent les chantiers de plantations, et géolocalisent les aménagements.
- les FDC assurent le suivi des aménagements jusqu'à la 3^{ème} saison de végétation de la plantation.
- le territoire d'implantation est

le Grand Est sur 150 communes au minimum : 15 communes dans chacun des 10 départements de la région (Ardennes, Aube, Marne, Haute Marne, Meuse, Meurthe et Moselle, Moselle, Vosges, Haut Rhin, Bas Rhin).

Modalités financières

Les kits sont financés à 100% dans la limite des fonds disponibles.



*Haies plantées en bosquets,
près de Bouxwiller*

Plantation de haies champêtres

AGRIBIODIV'EST

À la reconquête
de la biodiversité agricole
du Grand Est

Les Fédérations des Chasseurs et Chambres d'Agriculture travaillent ensemble depuis plus de 12 ans pour accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques, vers une meilleure prise en compte de la biodiversité, via le programme Agrifaune. Fruit de ce travail en réseau, le programme Agribiodiv'Est, lancé au printemps 2020, vise à



*Lors de plantations
avec les agriculteurs de Seebach*



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRANDEST

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST





Plantations de haies entre parcelles agricoles

Une prise en charge de tout ou partie des frais de plantation

Les projets de plantation sont à déposer avant le 10 septembre 2020 afin d'être soumis au jury Agribiodiv'Est, pour une plantation au cours de l'hiver 2020/21. Les projets retenus feront l'objet d'un contrat signé avec la FRCGE, garantissant notamment le maintien de la haie pendant 20 ans. Pour la saison de plantation 2020/21, l'accompagnement financier dépend de la zone du projet. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse apporte un financement pour les plantations situées sur son territoire et la FRCGE a conclu un partenariat

déployer des mesures concrètes de reconquête des trames agricoles. Pour cette première saison, le programme s'attache à accompagner les plantations de haies champêtres.

des projets de A à Z (élaboration du schéma technique dans le respect du cahier des charges technique, commandes des fournitures, organisation des chantiers de plantation, réception de chantier).

Un guichet unique qui accompagne les projets de A à Z

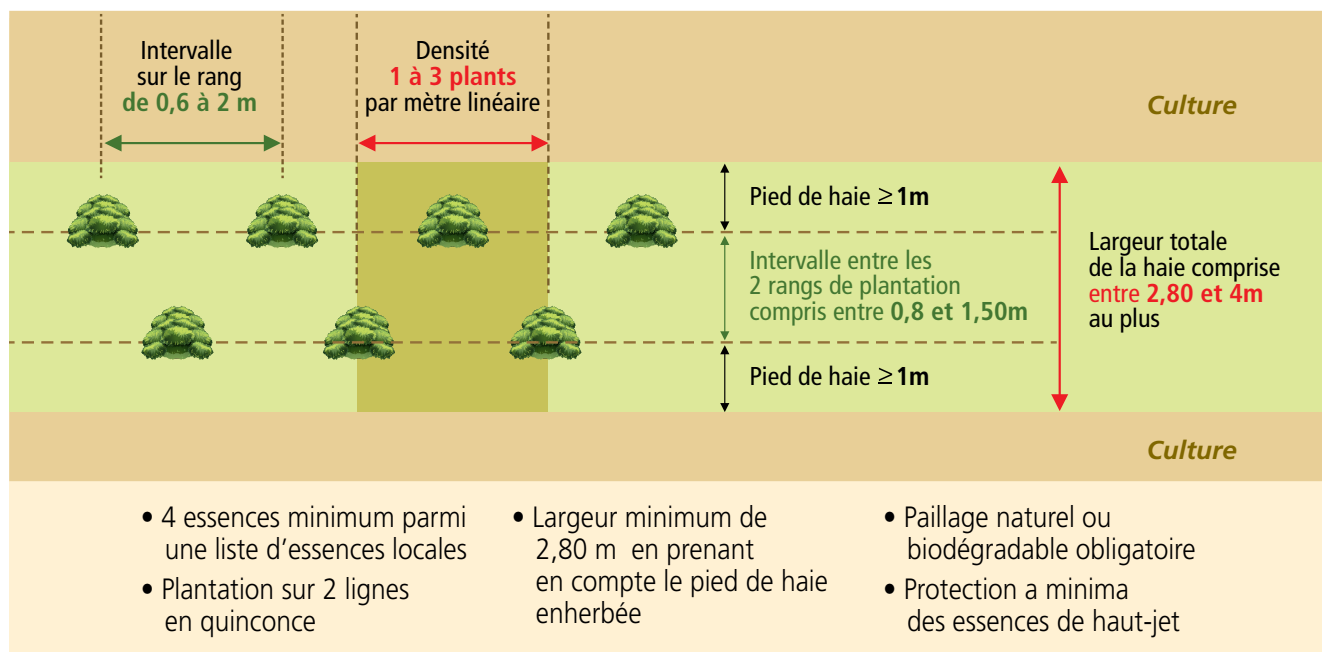
Ce guichet unique s'adresse aux porteurs de projets, (agriculteurs, collectivités, associations, ...) afin de leur apporter le soutien financier et technique indispensable à la réalisation d'un projet qui réponde aux enjeux de leur territoire (biodiversité, érosion, qualité de l'eau, paysage, élevage,...). Les animateurs départementaux (FDC et CDA) proposeront un accompagnement

À Oberroedern, les enfants participent à la plantation



Les projets de plantation sont plafonnés par la FDC.

Schéma de plantation des haies



avec la société Reforest'Action qui apporte un financement privé à hauteur de 1,20€ par plant, et ce sur l'ensemble de la région.

PRISE EN CHARGE

Pour les buissons : **100 %** dans la limite des fonds disponibles.

Pour les haies : jusqu'à **80 %** du coût total du projet, dans la limite des fonds disponibles



Le programme AGRIBIODIV'EST

Porté par la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est (FR-CGE), en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le réseau des Chambres d'Agriculture,

et soutenu par la Région Grand Est, la DREAL et les trois Agences de l'eau dans le cadre de leur appel à projet Trame Verte et Bleue, le programme AGRIBIODIV'EST vise à promouvoir et accompagner la création d'infrastructures agro écologiques au sein des paysages agricoles du Grand Est.

QUI CONTACTER ?

Pour toute étude de projet, merci de contacter **Nicolas Braconnier** au **06 80 74 71 61** à partir du **24 août** jusqu'au **10 septembre**.



PARMENTIER
imprimeurs

"Communiquons ensemble"

- + OFFSET
- + ROTO
- + NUMÉRIQUE
- + ÉTIQUETTES ADHÉSIVES
- + STUDIO GRAPHIQUE
- + ROUTAGE & LOGISTIQUE
- + CO-PACKING & SERVICES

Parmentier Imprimeurs
1 rue Gutenberg
67610 La Wantzenau
www.parmentier-imprimeurs.com
T 03 88 96 31 69 F 03 88 96 29 18

IMPRIM'VERT®

Certifié ISO 12647-2



PNEUS METZGER

EQUIPEMENT CHASSE & RAID 4X4

- TOURISME
- POIDS-LOURDS
- AGRICOLE
- GÉNIE-CIVIL
- MANUTENTION

PNEUS METZGER
121 rue du Général Leclerc - 67540 OSTWALD
Tél. : 03 88 30 22 72 - Fax : 03 88 30 22 55
www.pneus-metzger.fr - infos@pneusmetzger.fr

Centre Qualité MICHELIN

MICHELIN SERVICE FOD 3000



GARAGE ANDRÉ

L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr



POUR UNE PARUTION PUBLICITAIRE DANS

INFOS CHASSE 67

CONTACTEZ
Alexandra Barthel-Dick
Tél. 03 88 79 83 81 • alexandra.bd@fdc67.fr



Mais où sont passées les mésanges ?

Gâce à sa petite taille, sa forme rondouillarde et son petit bec, la mésange bleue, petit passereau de la famille des paridés, fait partie des espèces que nous adorons voir, entendre zinziner et attirer dans nos jardins tant sa présence familière nous enchante.

Pourtant, si les humains ont eu ce printemps à souffrir des conséquences de la pandémie du covid19, ce petit oiseau a malheureusement aussi connu une période sombre en matière de santé. *Suttonella ornithocola*, car c'est bien de cela qu'il s'agit, bactérie en forme de bâtonnet aérobique de la famille des cardiobactéries, est à l'origine d'une mortalité inquiétante en Allemagne où de nombreux cas ont été signalés. Passant de 200 durant la première quinzaine de mars à 8 000 à Pâques, 15 000 à la mi-avril et jusqu'à 26 000 cas recensés à peine 1 semaine plus tard. Outre l'Allemagne, la bactérie a circulé au Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg. En France, le phénomène est peu documenté pour l'instant.

Quelques constats ont cependant été faits par observation de terrain ce printemps dans notre département concernant la mésange bleue ainsi que pour la mésange charbonnière. Dans certains secteurs, le nombre de nids ayant été occupés ou ayant permis la reproduction de l'espèce était en forte baisse (divisé par 3 sur 2 secteurs

suivis). De plus entre avril et fin mai, le nombre d'adultes chanteurs (toujours sur ces mêmes secteurs) s'est effondré. Malheureusement, aucun cadavre exploitable n'a pu être récupéré par nos services.

Cette bactérie a principalement fait l'objet de descriptions sur les mésanges auprès de nos voisins.

Il semblerait que les mésanges bleues, nonettes ou boréales et notamment les mâles de ces espèces soient les plus sensibles.

Les symptômes

Suttonella provoque des pneumonies ; des symptômes respiratoires sont souvent manifestes. Les oiseaux sont apa-

thiques, parfois avec une perte de plumes sur la tête, les paupières sont collées, ils ne fuient plus lorsqu'on les approche, ne s'alimentent plus, s'affaiblissent puis meurent.

La maladie apparaît hautement contagieuse et l'un des modes de transmission privilégié est la forte concentration d'oiseaux, notamment lors du nourrissage.

Comment lutter ?

Tout d'abord en respectant des règles simples d'hygiène, en lavant régulièrement les mangeoires et abreuvoirs avec une solution désinfectante (javel diluée), et en les laissant sécher avant de les remplir à nouveau, en éliminant régulièrement les fientes et les déchets, en ne laissant jamais des grains germer ou pourrir et en multipliant les points de nourriture pour éviter les grandes concentrations d'oiseaux sur une seule place. Idem si vous ne limitez pas à la seule période hivernale l'apport de nourriture et d'eau. Ces précautions sont d'ailleurs à observer



Suttonella ornithocola
déclenche une pneumonie
bactérienne

pour tous les oiseaux que vous déciderez d'aider à passer l'hiver. En effet, d'autres maladies peuvent se propager sur différentes espèces, comme la trichomonose connue notamment sur le Verdier d'Europe, le pigeon ramier ou encore Usutu pour le merle (Usutu est une zoonose).



Mésange charbonnière

Que faire si vous trouvez un animal mort ?

Il ne s'agit pas d'une zoonose (maladie transmissible à l'homme), toutefois, si vous trouvez une mésange morte présentant les caractéristiques présentées plus haut, utilisez des gants pour la manipuler et prévenez le réseau SAGIR (technicien FDC ou OFB)

Sources :
www.nabu.de
www.ornithomedia.com
www.ornithologies.fr



Mésange bleue

Cyanistes caeruleus

La mésange bleue nous est particulièrement familière mais la connaissons-nous vraiment ?

Cavernicole, elle est très présente dans les espaces arborés de feuillus, dans les parcs et les jardins jusqu'en ville et partage son espace avec d'autres mésanges, notamment la charbonnière.

Sociable, grégaire et sédentaire, elle reste dans son environnement toute l'année. On peut les rencontrer en couple pendant la saison des amours au printemps. Elle est donc socialement monogame (le mâle peut avoir plusieurs partenaires pour assurer la reproduction) et très bon parent. La nidification a lieu de mars à août, en une ou deux nichées, et la femelle pond de 6 à 14 œufs blancs. Elle élève ensuite ses oisillons qui vont rester au nid 18 jours (nidicole) et qui naissent aveugles et nus, le mâle quant à lui apporte la nourriture. Les deux couvent. La femelle peut aussi modifier le sex-ratio de sa progéniture. En choisissant un mâle aux couleurs éclatantes, la nichée sera masculine à 70 %, par contre si le géniteur est plus pâle, la nichée sera essentiellement féminine.

Contrairement aux idées reçues, son odorat est suffisamment développé pour repérer dans la nature les herbes utiles à la construction du nid et contenant des composés terpéniques (insecticides, anti-septiques ou fongicides) comme le camphre ou l'eucalyptol. Les plantes privilégiées sont la lavande, la menthe, les immortelles et une douzaine d'autres.

Il faut savoir ouvrir l'œil pour différencier le mâle de la femelle : la femelle étant légèrement plus terne que son compagnon. C'est la tête

qui fait toute la différence : calotte bleu cobalt brillant pour le mâle, terne pour la femelle, collier bleu noir pour le mâle à gris foncé pour la femelle. Le bleu et le blanc sont des couleurs structurelles, le jaune, variant du jaune vif au jaune-vert amande est lié à son alimentation et son apport en caroténoïdes.

Elle adore se rafraîchir dans des mares peu profondes et pratiquer le formicage (bain de fourmis qui les débarrassent de leurs parasites).

Mésange bleue	
Taille	10 à 12 cm
Envergure	18 à 20 cm
Poids	9 à 14 g
Durée de vie	1 à 3 ans (10 ans max.)
Taux de survie (annuel)	- Juvéniles : 38 % - Adultes : 53 %
Mésange charbonnière	
Taille	14 cm
Envergure	23 à 25 cm

En période de reproduction, elle est essentiellement insectivore et se délecte majoritairement d'araignées et de larves qu'elle trouve dans les arbres. Mais ce sont les chenilles qui sont sa principale source de caroténoïde, responsable du jaune de son plumage.

En dehors de cette période, son repas est majoritairement granivore (graines, baies, bourgeons, nectar, pollen mais aussi noix et suif). Leur offrir en hiver des graines en mangeoire et des boules de graisses (qui peuvent être agrémentées d'insectes) est donc le menu à favoriser.



Le Vert-Galant à la chasse

Si le roi Henri IV est connu pour avoir promis « la poule au pot » à tous les Français, il fut aussi un chasseur passionné.

Si l'Alsace ne relève pas du royaume de France à la Renaissance, la personnalité du roi Henri a ultérieurement marqué les esprits de tous les Français. Henri de Bourbon est né en 1553 à Pau, capitale du petit royaume pyrénéen de Navarre. Son enfance se déroule au château de Coarraze dans la campagne au sud de Pau. Dès son plus jeune âge, Henri est associé aux nombreuses parties de chasse qui concourent à sa formation comme école de courage, de persévérance et de sang-froid. Devenu roi de Navarre à 19 ans, puis roi de France en 1589, il mène une vie très mouvementée, faite de guerres, d'intrigues politiques et amoureuses. La chasse demeure pourtant sa véritable passion qu'il n'abandonnera jamais, même lors des campagnes militaires à travers

... C'est à la faveur d'une partie de chasse que Henri IV réussit à s'évader en 1576 pour rejoindre le sud-ouest ...

le pays. Son ministre Sully écrit dans ses Mémoires que le roi aimait toutes les chasses « *surtout les plus pénibles et hasardeuses, comme ours, loups, sangliers, il chassait aussi les cerfs, chevreuils, renards, fouines et lièvres, vols pour hérons, oiseaux de rivière, milans, hiboux, corneilles, perdrix à la tirasse, aux chiens couchants et aux canards avec des barbets* ».

Le roi des veneurs

Henri IV aime la campagne, les forêts, les animaux, en particulier les chevaux et surtout les chiens, compagnons obligatoires du chasseur et du roi. Sully le qualifie de « *premier veneur du monde* » et de « *roi des veneurs* ». La correspondance du

roi en témoigne. Qu'il écrive à ses ministres, à ses capitaines, à la reine ou à ses maîtresses, il leur rend compte des anecdotes heureuses ou malheureuses de ses chasses, du plaisir qu'il y prend, des faits et gestes de ses chiens. Lors de sa captivité au Louvre pendant les guerres de religion, il occupe ses loisirs en faisant voler dans sa chambre des cailles pour les prendre avec ses faucons émerillons. C'est d'ailleurs à la faveur d'une partie de chasse qu'il réussit à s'évader en 1576 pour rejoindre le sud-ouest.

Parties de chasse dans le Sud-Ouest

De retour sur ses terres, il séjourne fréquemment à Nérac dans le Lot-et-Garonne. Henri continue à chasser de plus belle, entremêlant de la plus singulière façon les chasses, les aventures galantes, une vie de

Le roi Henri loge dans ses chenils une meute d'environ quarante chiens, plus les petits « turquets » à poil ras.

cour animée et les expéditions militaires. Henri de Navarre se montre aussi infatigable à la chasse qu'à la guerre. Il chasse souvent dans son parc de Darance autour de Casteljaloux et près de son moulin de Barbaste. En 1579, Henri de Navarre invite sa belle-mère Catherine de Médicis dans les Pyrénées pour une chasse à l'ours. Après deux heures de poursuite, une bête d'une « grosseur démesurée » se présente devant le roi qui s'élanche et la tue de son épée.

Les dépenses liées à la chasse occupent une large part dans son budget. Dans les années 1578-1579, Henri loge dans ses chenils douze lévriers, treize épagneuls, dix jeunes chiens courants, quatre lévriers d'attache pour les sangliers et les loups, deux chiens couchants, soit une meute d'environ quarante chiens, plus les petits « turquets » à poil ras. Un valet s'occupe spécialement de chaque catégorie canine. Sa fauconnerie dispose d'une dizaine de faucons et de tiercelets dont l'entretien s'avère très coûteux. Les fauconniers font de fréquents déplacements parfois jusqu'à Mont-de-Marsan pour retrouver les oiseaux perdus pendant la chasse. Un faucon, comme un chien ou un cheval, représente un cadeau de valeur. Henri, en prince galant et gendre complice, offre à Catherine de Médicis, deux faucons et un tiercelet en 1579, avant qu'elle ne quitte Nérac.

Un chasseur infatigable

Devenu roi de France au décès de son cousin, il doit néanmoins achever la conquête de son royaume.

Henri IV reste pourtant un chasseur assidu. En 1594, pendant les pourparlers qui précèdent son entrée dans Paris, les habitants de la capitale le voient presque tous les jours venir chasser sous leurs remparts, encore occupés par ses opposants politiques les plus résolus. Il entraîne les plus paisibles de ses amis comme l'austère Sully, à des courses interminables dans les forêts, par tous les temps. Dans la forêt de Fontainebleau, après avoir



Henri IV apporte un soin particulier à l'aménagement des châteaux de Fontainebleau et de Saint-Germain, cadres idéaux pour la chasse.

pris deux cerfs de suite, chassé à l'oiseau et poursuivi un loup, il décide de terminer la journée par une troisième chasse au cerf qui dure jusqu'à la nuit malgré la pluie. Surprise par la nuit, sa petite troupe

de chasseurs est souvent obligée de loger dans les plus humbles chaumières. Henri pense que ces fatigues constituent un remède très efficace à sa santé.

Henri IV apporte un soin particulier à l'aménagement des châteaux de Fontainebleau et de Saint-Germain, cadres idéaux pour la chasse. La vaste forêt de Fontainebleau est en effet très giboyeuse. Une légende rapporte qu'au cours d'une partie de chasse dans cette forêt en 1599,

Henri IV fut troublé par l'apparition d'un chasseur inconnu vêtu de noir qui lui cria « Sire, amende-toi ». Pour permettre à la cour de mieux suivre les chasses, il fait tracer une route circulaire qui relie les chemins en étoile créés par ses prédécesseurs. Il lance des travaux tant pour agrandir le château que pour embellir les jardins. Henri IV fait aménager des salles à décor cynégétique comme la galerie des cerfs avec les bois de quarante-trois animaux, la galerie des chevreuils ornée de vingt-quatre têtes avec des tableaux où le roi est représenté en chasseur, un véritable musée des chasses royales. Le roi souhaite faire de Fontainebleau une an-

nexe politique du Louvre et donc de pouvoir au logement de la cour et du gouvernement, mais aussi de créer un palais prestigieux offert à l'admiration des visiteurs étrangers, comme François I^{er} le fit avec Chambord.

Chasseur toute sa vie, Henri IV fut aussi gibier pour ses adversaires politiques qui cherchaient à l'assassiner. C'est ainsi qu'il décède sous les coups de couteau de Ravillac, dans les rues de Paris en 1610. Premier roi de France de la maison de Bourbon, Henri IV transmet sa passion pour la chasse à tous ses descendants sur le trône de France pendant deux siècles. ●

Philippe Jéhin

CHASSES COLLECTIVES EN CONFINEMENT

Quelques pistes de réflexion pour un plan B

A l'heure où j'écris ces lignes, c'est le temps du déconfinement. L'allégresse des retrouvailles passée, tout semble revenir très vite, trop vite peut-être, comme avant. Partout, on dirait déjà que la pandémie est oubliée.

Sauf au Grand-Duché de Luxembourg, où je me trouvais hier, et dont on dit que c'est le pays européen où la crise, parfaitement anticipée, a fait le moins de victimes aux 1000 habitants. Dans tous les supermarchés, dans les galeries, les magasins, tout le monde sans exception porte encore le masque ! Comme par hasard ? Ici dans le Grand Est, quelques personnes le portent également, rappelant ainsi que ce satané corona circule toujours ! Même si beaucoup de gens semblent l'ignorer, alors qu'une seconde vague de contamination survient à Pékin, obligeant les autorités chinoises à prendre des mesures drastiques.

Et si, après les brassages de populations amenés par les vacances d'été, la covid 19 faisait une seconde apparition dans notre pays ? Sans sombrer dans le pessimisme, cela reste tout de même dans le domaine des possibles.

En l'absence de battues

Qu'advierait-il alors de la chasse collective si ancrée dans nos habitudes, faite de battues rassemblant dans les cabanes et autres rendez-vous, chasseurs et rabatteurs, en nombre parfois très importants ? Elle serait nécessairement suspendue, avec toutes les conséquences qu'on imagine. Régula-



tion nulle ou partielle des effectifs, et augmentation des dégâts aux cultures. Démotivation des chasseurs, et dégradation de

Les sociétés de chasse ne sont pas à l'abri d'une crise cynégétique consécutive à une résurgence de la pandémie.

la vie associative, des budgets des sociétés de chasse. En fait toute une économie en situation délétère, risquant à moyen terme de mettre à mal la chasse dans son ensemble, et dans ses structures administratives de fonctionnement. Ce scénario catastrophe, personne ne l'imagine dans l'euphorie d'après confinement, et pourtant...

Quelques petits signaux identifiés au gré de mes déplacements, me font dire que les responsables de sociétés de chasse ne sont pas à l'abri d'une

crise cynégétique consécutive à une résurgence de la pandémie. La peur de contracter le virus chez les personnes considérées à risque, font que certaines hésitent déjà à reprendre une action de chasse, voire la validation 2020 du permis de chasser, d'autres dans l'incertitude de savoir si elles pourront chasser « normalement » (entendons par là en battue traditionnelle) tardent à s'affranchir de leur cotisation annuelle, faisant fi de toute considération solidaire à l'égard de leur association. Comportement regrettable mais bien connu de certains gens en période de crise. Une démotivation passagère au regard de la reprise d'une vie associative cynégétique se fait parfois sentir chez certains chasseurs.

Je pense qu'il y a donc nécessité, sinon urgence, pour les responsables de sociétés de chasse, à imaginer un plan B de chasse collective, qui puisse intégrer

Déclaration des battues

toutes les contraintes que nous avons expérimentées au printemps durant les 3 mois de confinement.

Imaginer des petites battues

La première chose à imaginer c'est de concevoir des petites battues à 10 postés au maximum, et 3 ou 4 traqueurs ce qui implique de diviser le nombre habituel de participants et de multiplier les jours de chasse. Il va de soi que les talkies-walkies seront indispensables pour tous les acteurs de la chasse. Pour un directeur de

La traque à 3 ou 4 n'est plus à assimiler à un rouleau compresseur !

Les rabatteurs plutôt discrets privilégieront les places où se tiennent habituellement les animaux.

chasse qui connaît bien son territoire et les passages habituels, il importe de garnir les meilleurs endroits, qui seront parfaitement identifiés sur le terrain, assortis de consignes de sécurité écrites, et de s'y rendre en toute discrétion, sous la conduite d'un chef de ligne ou à partir d'un plan simple et lisible. Il faut encore prévoir que tous les regroupements indispensables au déroulement des chasses en petits comités, se fassent en extérieur, selon les règles de distanciation. Quant au traitement des carcasses, il sera réservé à deux ou trois personnes équipées comme il se doit, pour assurer le ramassage des animaux morts, l'éviscération, et selon le cas, la découpe ou le convoyage vers une chambre froide. Les conditions d'hygiène liées au traitement de la venaison, seront bien sûr scrupuleusement respectées.

Le repas traditionnel à la cabane ou au chalet, est bien évidemment à oublier. Un pique-nique tiré du sac dans une clairière, sur un dépôt de bois, un par-

Il faudra bien entendu, comme prévu dans le SDGC, déclarer les battues comme tous les ans. Nous n'avons malheureusement pas plus d'infos quant à une deuxième vague. S'il devait y avoir à nouveau confinement celui-ci sera vraisemblablement partiel puisque maintenant nous avons des masques, des tests sérologiques et des PCR pour suivre les foyers. Il y aura certainement des battues. Les repas dans nos chalets de chasse seront sans doute eux compromis en raison de la distanciation sociale mais nos parents, qu'il vente ou qu'il pleuve, mangeaient souvent des repas tirés du sac et en pleine nature avec parfois un ou plusieurs feux.

Ces battues proches de la nature ne manquaient pas de charme même si l'on se réchauffait avec un petit verre de schnaps kirsch, mirabelle ou autre framboise. Rappelons néanmoins que l'alcool des bouilleurs de cru est nuisible pour la santé et la sécurité à la chasse. Il faudra attendre les vaccins anti Covid 19 en fin d'année ou au début de 2021 pour revenir à la normale.

Gérard Lang

king pourra permettre aux participants d'échanger et de retrouver un peu de convivialité, tout en gardant ses distances. Ce qui peut conduire les responsables à proposer de chasser selon un horaire adapté aux circonstances... La traque à 3 ou 4 n'est plus à assimiler à un rouleau compresseur ! Les rabatteurs plutôt discrets privilégieront les places où se tiennent habituellement les animaux. 3 ou 4 chiens suffisent dans ces petites battues où l'effet de meute est à bannir.

À partir d'une organisation bien pensée et préparée avec minutie, on pourra être agréablement surpris de l'efficacité de telles pratiques.

Un complément intéressant : l'affût collectif

Pratiqué dès l'aurore jusqu'en milieu de matinée, ou bien en après-midi jusqu'à la nuit, l'affût collectif peut s'avérer efficace, pourvu que les chasseurs soient équipés d'une tenue vestimentaire pour résister au froid dans l'immobilité



durant plusieurs heures et d'un matériel adapté à la chasse à l'affût aux heures crépusculaires. Il peut intéresser un groupe d'une dizaine de chasseurs répartis sur des miradors (ceux utilisés pour la battue peuvent convenir) pourvu que ceux-ci permettent de surveiller une zone connue pour être favorable aux animaux. Mais rien n'interdit de constituer plusieurs groupes, postés sur différents secteurs, si l'étendue du territoire le permet. Il va de soi que le chasseur placé dans ces conditions, se doit d'être chasseur jusqu'au bout, assurant le contrôle minutieux de son tir, l'éviscération de l'animal tué et l'évacuation vers la chambre froide. Tout se passe donc comme en chasse individuelle, sachant toutefois que l'on est tout un groupe dans une situation analogue.

L'affût collectif peut s'avérer efficace, pourvu que les chasseurs soient équipés d'un matériel adapté à la chasse à l'affût aux heures crépusculaires.

Vers une forme de traque/affût

La stratégie de l'affût collectif peut encore permettre d'expérimenter une certaine forme de traque affût. Les chasseurs sont placés pour un temps défini à la montre, à proximité des

fuites habituelles des ongulés, et répartis sur une zone bien identifiée. On y fera évoluer, sans grand tapage 2 ou 3 groupes de traqueurs assistés si

TRAQUE/AFFÛT
Avec un postage pertinent, une même compagnie de sangliers pourra ainsi être tirée plusieurs fois.

possible de quelques chiens leveurs. Leur mission étant de mettre en fuite les animaux pour les faire aller vers les postés. Si le postage est pertinent, une même compagnie de sangliers pourra ainsi être tirée plusieurs fois. Selon le cas, on pourra fonctionner

en une seule phase, longue, à la suite de laquelle se tiendra un débriefing en plein air et par petits groupes, ou bien, en deux phases une le matin une l'après-midi, en observant les prescriptions de rassemblement pour les bilans de chaque phase. Il me semble important de signaler que la traque ayant terminé sa mission, le dépostage des chasseurs intervient 10 à 15 minutes après. En effet, dans ce laps de silence qui succède à la fin de traque, les animaux quelque peu rassurés en profitent pour regagner leurs remises, et peuvent donner aux postés de nouvelles occasions de tir.

Être prêt !

Dans l'espoir de ne jamais revivre un confinement général, il ne fait cependant aucun doute, que le virus est encore bien présent ! Seuls des traitements adaptés et un vaccin efficace

pourront nous en débarrasser ! Ici et là, au gré de la réapparition du virus, il n'est pas interdit de penser que des mesures de confinement localisées puissent être de nouveau imposées. Le monde de la chasse doit s'y préparer au mieux, et ce n'est certainement pas du jour au lendemain, que l'on pourra projeter des plans B de chasses collectives afin d'assurer la mission de régulation des populations d'ongulés qui nous incombe. Il faut les préparer dès maintenant.

Ces quelques conseils ne sont pas exhaustifs. Ils proposent simplement des pistes de réflexion et d'action, dans le but de décliner une sorte de plan préventif d'action de chasse collective en mode confinement. Un solide argument pour que vive la chasse du grand gibier, malgré la crise sanitaire.

Jean-Marc Thiernesse

Bonne entente entre agriculteurs et chasseurs

Le dimanche 5 juillet dernier, Bernard Werly et son épouse, résidant à Pfaffenbronn (près de Lembach) ont convié des chasseurs des bans de Climbach, Lembach et Wingen à un apéritif dinatoire.

Bernard Werly a ainsi souhaité montrer sa gratitude et sa satisfaction à ces chasseurs qui travaillent en étroite collaboration avec l'agriculteur qu'il est... Profession qu'il exerce avec passion !

En effet, les dialogues et les informations qui sont régulièrement échangés entre Bernard et ces chasseurs portent leurs fruits : les dégâts de sangliers dans les parcelles de culture et de prairie de Bernard sont assez bien maîtrisés et ne dépassent pas le seuil critique.

Les chasseurs invités ont été jovialement accueillis à une (grande) table garnie de beaucoup et très bonnes choses... qui ont réjoui les papilles des hôtes !

Bien évidemment l'ambiance était amicale et décontractée et en guise de « Merci » et de « Au Revoir », la promesse et l'espoir de pouvoir entretenir et pérenniser cette bonne collaboration ont été exprimés. ●

Autour de la table, de gauche à droite : Eric Darnis, Jérôme de Pourtalès, Joël Meyer, Jeannot Nussbaum, Bernard Werly, Christian Fullenwarth, Fernand Ludwig et son invité, Hubert Hickel ; Jean-Paul Hetzel, le garde-chasse de Fernand Ludwig et son épouse.



Les oreillettes connectées arrivent enfin !

Le bionik'øre se dote de nouvelles fonctionnalités avec l'arrivée du bionik'øre 2.0 connecté. Son concepteur, Yves Janssen, nous présente sa genèse et ses évolutions.



Passionné de chasse et porteur soit d'un casque amplificateur/réducteur de son ou d'oreillettes depuis de nombreuses années, Yves était souvent confronté à trois problèmes récurrents avec les solutions classiques. « Des sons non latéralisés (on entend mais on ne sait pas d'où vient le son), casque encombrant dès lors qu'il n'est pas porté et pour finir, il est compliqué de mettre son chapeau avec un casque. Fort de ces constats, j'ai souhaité trouver une solution idéale pour pouvoir vivre ma passion à 200% tout en me protégeant et en répondant efficacement à mes attentes de chasseur aguerri ». Ainsi, j'ai créé le bionik'øre.

Outre le fait que le bionik'øre joue son rôle de prévention, protégeant ainsi vos oreilles en bloquant les sons forts à 85 db en moyenne, il est très petit, très léger (moins de 3 gr), et ses programmes sont personnalisés au profil auditif du chasseur, il peut donc être porté toute la journée de chasse sans avoir besoin de le retirer pendant le cercle, les déplacements, pauses... Et chose primordiale, il permet la localisation des sons ! Et comme nous l'a rapporté un chasseur, le confort auditif est même amélioré car ses acouphènes ont disparu ! Le rayon d'écoute est très élargi, ce qui permet d'avoir une grande anticipation sur la présence du gibier et de ne plus être surpris au poste, *et de mieux suivre le mouvement des traqueurs au loin pour vivre toute la traque sans être isolé dans le silence.*



bionik'øre connectées, aperçu application

Un concentré de technologie connectable.

Dorénavant, le bionik'øre dispose de 3 programmes. Un programme Confort, battue et affût qui permettent d'amplifier les bruits faibles et le tout connectable à la plupart des smartphones (plus de 40 références entre Apple et Android). De plus, il analyse automatiquement votre environnement sonore (calme ou bruit) pour encore plus de confort et de précision. L'avantage du connectable réside dans le fait que grâce à son appli pour smartphones, vous pouvez piloter vos oreillettes.

Ainsi, chaque utilisateur peut modifier le volume des différents programmes, affiner les réglages des sons grâce à l'égaliseur, diriger les micros grâce au zoom directionnel, et même localiser les oreillettes en cas de perte !

« En plus, uniquement sur Apple pour l'instant, vous avez la possibilité de connexion en streaming ; vous pouvez ainsi recevoir le son de votre Iphone directement dans le bionik'øre 2 : entendre vos appels téléphoniques ou écouter de la musique directement par vos oreillettes » précise Yves Janssen.



Protège votre oreille interne des coups de feu (120 à 140db) en bloquant les sons forts à 85db en moyenne, et augmente les sons très faibles mais essentiels au poste ou à l'affût (comme les pas d'un animal sur les feuilles).

Le bionik'øre coûte toujours 790€ pour les lecteurs du magazine (au lieu de 890€), et 990€ (au lieu de 1090€) pour le bionik'øre 2 connecté. Offres valables jusqu'au 30/09/2020. Le bionik'øre et le bionik'øre connecté sont des **exclusivités Acuitis Metz.**

Il vous suffit de prendre rendez-vous au 03.87.36.07.67, faire les tests nécessaires à la programmation individualisée (environ 1h30).

Maison Acuitis
33B Rue de la Tête d'Or
57000 METZ
Tel. 03 87 36 07 67
metz@acuitis.com
acuitis.com

FORMATION AU PERMIS DE CHASSER

Reprise adaptée sur fond de pandémie

En raison du confinement instauré dès le 16 mars, les candidats de la session 2 du permis de chasser ont vu leur formation pratique remise à une date ultérieure. Après le déconfinement, les séances ont pu reprendre presque normalement en juin et juillet pour la partie examen.

Pour la session qui devait démarrer au 10 juillet, des mesures particulières ont dû être mises en place par la constitution de petits groupes de 9 personnes maximum (10 au plus en salle, formateur compris). Les masques étaient de rigueur et la formation théorique qui dure normalement une journée complète a dû être intégralement repensée pour pouvoir ne durer qu'une demi-journée.

Cette réorganisation à quatre jours complets, soit 8 demi-journées a permis à presque 70 personnes de débiter leur formation pendant la période des congés scolaires. Les candidats des 16 et 17 juillet ont d'ailleurs pu découvrir la salle



de réunion de la FDC où se déroulent habituellement les réunions du conseil d'administration, la salle de réunion du CynéTir étant réquisitionnée pour accueillir les bracelets cerfs et chevrettes. L'OFB de son côté nous a accordé 3 jours d'examen supplémentaires en septembre. Toutefois, la priorité revenant au permis français, l'examen à l'équivalence du permis de chasse allemand qui devait avoir lieu le 9 septembre a été annulé.

Quid des autres formations ?

Pour l'instant, toutes les autres formations sont maintenues aux dates prévues. Cependant, il est possible que nous soyons obligés de réaménager, comme pour le permis de chasser, les sessions en fonction de l'évolution du covid 19 et des mesures de précaution qui nous seront imposées. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous inscrire en téléchargeant le formulaire d'inscription sur notre site www.fdc67.fr rubrique « Formations ». Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des événements.



Renseignement: Alexandra Barthel-Dick par email: alexandra.bd@fdc67.fr

Opération « perdrix »

Cette année, en raison du confinement, l'opération de repeuplement de perdrix initiée l'année dernière n'a pas pu être renouvelée. Toutefois, les locataires de chasse qui avaient déjà bénéficié du soutien de la FDC et chez qui ce relâcher avait donné de bons résultats, ou qui ont pu observer une présence de l'espèce sur leur territoire, ont pu recommander de nouveaux oiseaux afin de renforcer les populations. Près de 400 perdreaux ont été commandés et seront livrés le 18 août. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.



Analyses trichine N'apportez plus vos kits à Strasbourg

Le laboratoire vétérinaire de Strasbourg ayant durant le confinement mis fin aux opérations de recherche de larves de trichine, c'est le laboratoire Eurofins de Metz qui a pris le relai. Quel changement pour les chasseurs ?

Aucun : les kits doivent toujours être déposés dans les centres de collecte avant le lundi matin 8 heures. Ils sont ensuite récupérés par un technicien de la FDC puis acheminés par transporteur jusqu'à Metz. Vous trouverez sur notre site www.fdc67.fr en page d'accueil, *bouton portail trichine*, tous les documents dont vous avez besoin (bon de commande de kits, mode d'emploi, liste et carte des centres de collecte) ainsi que le lien pour accéder aux résultats.

Bilan des accidents de chasse

L'OFB vient de publier le bilan des accidents de chasse pour la saison 2019-2020. Le nombre d'accidents mortels est malheureusement supérieur cette année (11) par rapport à la saison précédente (7).

En cause une mauvaise manipulation des armes, à l'origine de la majorité des auto accidents et toujours le non respect de l'angle de 30° lors des battues au grand gibier !

Seul 1 % des accidents est dû à un événement imprévisible (ricochet), les 99 % autres sont le résultat de fautes humaines. 90 % des victimes sont des chasseurs.

Les rouages de La Poste grippés par le Covid 19

Les bons de commande pour la validation du permis de chasser ont été envoyés par routeur le 25 mai 2020. Les chasseurs ont renvoyé leur bon de commande avec le règlement dès la fin du mois de mai. A ce jour, plus de 300 chasseurs sont concernés par « l'affaire de La Poste » et ces bons de commande avec règlement ne sont jamais parvenus à la FDC 67. Une réclamation a été faite, mais les services de La Poste ne peuvent pas nous dire où sont ces courriers. Ce problème concerne tout le mois de juin.

Nous vous suggérons, comme l'ont déjà fait quelques chasseurs, de faire une réclamation de votre côté.

Revue de presse

Fin de la perdrix en Suisse

Une information sur la conservation de la perdrix grise, relayée par la Revue Nationale de la Chasse, nous a interpellée : la perdrix grise serait officiellement éteinte en Suisse. En cause, les aléas climatiques, la prédation mais aussi la mauvaise gestion des associations environnementales qui ont pris le relai des chasseurs en la matière, ceux-ci étant personnes non gratas chez nos voisins helvètes.

Sécurité et chasse individuelle

La revue Grand Gibier nous rappelle que si les accidents de chasse se produisent plus facilement lors de chasses collectives, il est bon de se rappeler qu'être seul dans la nature n'est pas sans risques non plus : auto accident (carabine chargée lors de déplacements ou franchissement d'obstacles) mais aussi présence de promeneurs, cyclistes, etc. Le self-control, l'observation et la parfaite analyse de l'environnement sont les indispensables avant chaque tir.

Opération « Pommiers » et « Haies »

Comme les années précédentes, la FDC 67 reconduit son opération de plantation de pommiers. Les bons de commandes seront bientôt disponibles en ligne. Pour ceux qui ne participeraient pas à la grande opération Agrobiodiv'Est (voir p. 4 et suivantes) les bons de commande pour les haies seront également disponibles dès le mois de septembre. N'hésitez pas à contacter Nicolas Braconnier à partir du 1^{er} septembre pour tout renseignement.

220 caractères maximum (espace compris). Délai de dépôt: le 10 du mois précédent la parution par courrier ou mail à : valerie.villard@fdc67.fr

CHIEN

• A réserver « chiots teckel poil dur ». Naissance prévue août 2020. Très belle lignée. Maman excellente chasseuse + recherche. LOF 250 269 604 555 097. Elevés en famille – Tél. 09 52 81 68 01 – 06 08 53 24 76

ARMES/OPTIQUES

Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs

A partir du 1^{er} août 2018:

A) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

B) Pour un particulier qui veut vendre son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le Ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA. Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.

• Vends Aimpoint micro H2 avec montage, attache rapide sur tout rail Picatinny, Weaver 2 MOsA. État neuf. Prix : 450 € Tél. 06 36 57 30 71

• Express VEREES (Lebeau Couvraly Liège) 9.3x74R Monodétente-éjecteurs, Docter Sight, belles gravures faites main, devant 3 pièces, Crosse noyer 4 * col de cygne Excellent état. Prix 2990 € - Tél. 06 33 22 08 11

• Vends fusil cal. 20 superposé Imperator Model IV Wischo West Germany 20/76 Magnum. Mono détente. Très bon état. Prix : 600 € - Tél. 06 36 55 83 70

• Vends Express juxtaposé Pierre Artisan modèle Fontainebleau. Cal. 8 x 57 JRS avec Aimpoint. Prix : 500 € - Tél. 06 95 40 32 37

DIVERS

• Pour construction de miradors vends perches de sapins sur pieds, hauteur 4 à 5 m Tél. 06 77 09 61 16

• Vends treuil portable canadien neuf WINCH PCW 3000 de fabrication canadienne, moteur Honda GX 35, léger, maniable, traction jusqu'à 700 kg, avec de nombreux accessoires. Photos et documentation sur demande : interieurs.am@wanadoo.fr

CHASSE

• Société de chasse cherche partenaire pour la saison 2020/2021 sur lot de 1500 ha dont 520 ha dans la forêt domaniale de Haguenau et 1000 ha plaine dont 200 ha de forêt communale. En tout nous avons trois lots de chasse. Affût sur mirador et siège, gros plan de chasse chevreuils, sangliers et petit gibier. Cervidés uniquement de passage. 10 journées de battues. Chambre froide. Tél. 06 69 30 58 42

• Cherche partenaire saison 2020/2021 pour très belle chasse en forêt de Haguenau

(67) : sangliers, chevreuils. 8 battues, tir sanglier au mirador à l'année et brocard d'été. Tél. 06 07 95 88 29

• Chasse de 2000 ha entre Molsheim et Schirmeck, recherche 1 partenaire sérieux avec esprit d'équipe. Cerfs, chevreuils, sangliers, canards. Nombreux miradors, chambre froide et refuge confortable. Bonne ambiance dans le respect de la chasse alsacienne. Tél. 06 85 40 56 78 en soirée

• Cherche chasseur(s) pour compléter équipe pour chasse en Slovaquie. Possibilité tirer : cerfs, daims, mouflon, etc. Tél. 06 86 27 07 67

• Cherche 2 partenaires pour compléter un groupe très sympa sur 870 ha dans la vallée de Ste Marie aux Mines. Cerfs, chevreuils, sangliers au mirador et en battues. Chalet de chasse. Pour plus d'infos 06 75 79 48 70

• Chasse région Bitche, beau biotope, (cerfs, chevreuils, sangliers), ambiance conviviale, cherche partenaires pour renforcer équipe sympathique. Pour plus d'infos : +33 (0)6 89 15 60 46

ÉPHÉMÉRIDE

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

AOÛT

1 août 05h03 à 22h06
5 août 05h09 à 21h59
10 août 05h15 à 21h51
15 août 05h22 à 21h42
20 août 05h28 à 21h35
25 août 05h36 à 21h24

● 3 août ● 19 août

SEPTEMBRE

1 sept. 05h46 à 21h10
5 sept. 05h52 à 21h01
10 sept. 05h59 à 20h51
15 sept. 06h06 à 20h40
20 sept. 06h13 à 20h30
25 sept. 06h20 à 20h19

● 5 sept. ● 20 sept.

OCTOBRE

1 oct. 06h28 à 20h07
5 oct. 06h34 à 19h59
10 oct. 06h41 à 19h48
15 oct. 06h49 à 19h39
20 oct. 06h57 à 19h29
25 oct. 06h04 à 18h20

● 3 oct. ● 19 oct.

Vivez votre passion
en toute tranquillité !



L'Assurance Chasse Allianz

Un large choix de garanties pour une couverture complète.



ASSURANCES GREBMAYER

M. Didier GREBMAYER, Agent Général

67160 WISSEMBOURG

11 Rue de la République
Tél. 03 88 54 87 54

Mail : grebmayer.wissembourg@allianz.fr

Inmatriculés à l'Orias sous le n° 07 022 273 (site : www.orias.fr) - Exercent, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09

MULTIRISQUE ASSOCIATION DE CHASSE

(Association - Groupement
Titulaire de Chasse)

- Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues - rabatteurs - dégâts de gibiers - installation de chasse - menus travaux d'entretien et réparation Vente de venaison)
- Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- Protection Juridique Association
- Accidents corporels

MULTIRISQUE INDIVIDUELLE CHASSEUR

- Responsabilité Civile Chasse, entraînement aux tirs, conducteur de chien,
- Accidents corporels Sécurité Chasse
- Dommages aux chiens
- Dommages aux armes de chasse

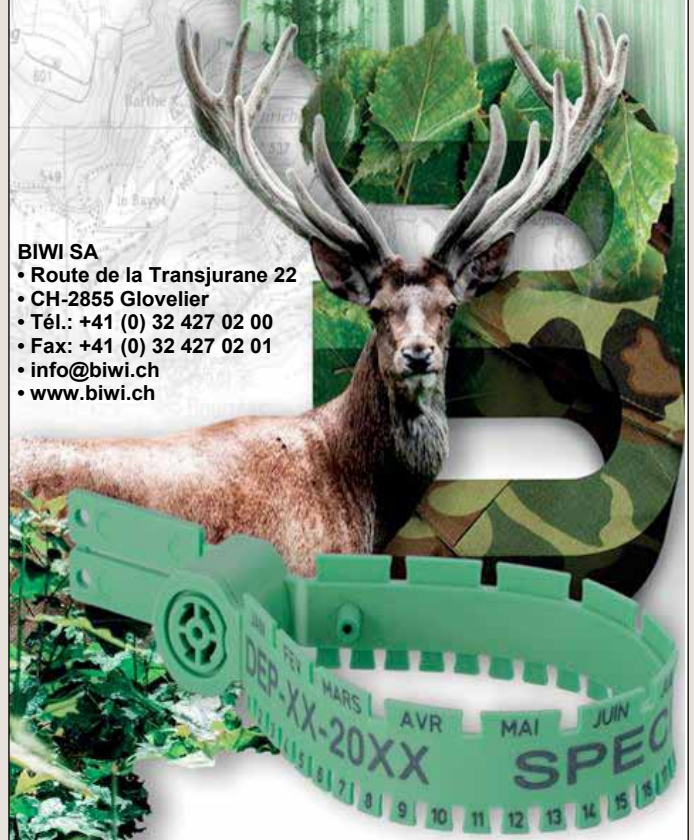
BIWI

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

IDENTIFICATION DU GIBIER

BIWI SA

- Route de la Transjurane 22
- CH-2855 Glovelier
- Tél.: +41 (0) 32 427 02 00
- Fax: +41 (0) 32 427 02 01
- info@biwi.ch
- www.biwi.ch



L'ARMURERIE DE LA VALLEE

NATURA VALLEE
SCHAFFHAUSEN & GENÈVE

Une sélection à venir découvrir !



WINCHESTER XPR synthétique noire fûteuse M13x1

549€



BROWNING Maral Campo Brown Adj Fluted HC

1979€



Nouveauté 2020 de FRANCI "Horizon Elite Camo"

899€



Nouveauté 2020 de SAKO "S20"

1799€

VOYAGE DE CHASSE EN TURQUIE

Vous rêvez d'un Voyage de chasse, nous réalisons votre rêve !

Battue aux sangliers / Approche à l'Attila Cerf d'Anatolie ou Bezoar Ibeux à l'approche

Merci de contacter :

Alex DEMIR au 06.35.27.34.95 ou

Frédéric RENARD, à votre service.



NATURA VALLEE - 118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK

TÉL.: 09 60 12 08 90 - Mail : naturavallee@orange.fr

www.naturavallee.com



EBER

distribution

Armurerie



Venez découvrir notre toute nouvelle gamme d'échelles et de miradors d'affûts et de battues.

Echelle d'affût de
4m*78cm*15cm; 70 kg
(toit en option)

110 euros TTC

99 euros TTC pièce / lot de 4

11, rue des Prunelles

ZA des Prunelles

67120 Dorlisheim

Tél: 06.85.53.97.03

Du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00-19h00

www.hillman.fr

NISSAN X-TRAIL

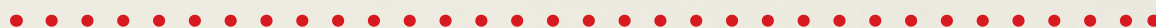
1.6 dCI 130 5 PL N-CONNECTA

386,69€
PAR MOIS

EN LOCATION LONGUE DURÉE⁽¹⁾



ROULEZ MOINS CHER AVEC LE CRÉDIT MUTUEL



Location NISSAN X-TRAIL 1.6 dCI 130 5 pl N-Connecta
à partir de **386,69 € par mois⁽¹⁾**

ASSISTANCE ET MAINTENANCE INCLUS.

Crédit Mutuel

(1) Location de longue durée d'une NISSAN X-TRAIL 1.6 dCI 130 5 pl N-Connecta pour une durée de 60 mois et un kilométrage contractuel total de 75 000 km. Première mensualité de 1 209,99 € TTC suivie de 59 loyers mensuels de 386,69 € TTC (dont 44,59 € au titre des prestations de maintenance et assistance et 15,40 € au titre de l'assurance décès et incapacité de travail facultative), hors frais d'immatriculation, de malus éventuel et de frais de mise à la route. Le loyer ne comprend pas l'assurance perte financière d'un montant mensuel de 14,87 €, habituellement proposée. Frais de dossier : 150,00 € TTC.

Loyers donnés à titre indicatif et calculés sur la base du montant hors taxes de la facture définitive adressée par le fournisseur à CM-CIC Bail. Premier loyer exigible dès la mise à disposition du véhicule et payable d'avance par prélèvement. Police d'assurance obligatoire couvrant la responsabilité civile du locataire et tous risques de dommages pouvant atteindre le véhicule. Le locataire a la faculté d'adhérer aux polices d'assurance groupe souscrites par CM-CIC Bail en sa qualité de mandataire en opérations d'assurance (conditions générales des polices d'assurance consultables sur demande). Dans ce cas le règlement des primes d'assurances est prélevé mensuellement avec le loyer financier.

Conditions financières de Mars 2019 sous réserve des taxes applicables. Conditions générales consultables en Caisse. Offre non cumulable réservée aux personnes physiques pour toute location longue durée d'une voiture de tourisme neuve.

La commande du véhicule par CM-CIC Bail est réservée aux clients basés en France Métropolitaine (hors Corse). Les produits de Location Longue Durée, de Location avec Option d'Achat avec entretien et d'entretien seul ne peuvent être souscrits par des locataires basés hors France Métropolitaine. Sous réserve d'évolution de la législation fiscale, des tarifs constructeurs et de la configuration définitive du véhicule. Sous réserve de disponibilité du véhicule. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Informations et visuels non contractuels.

Service de CM-CIC Bail : CM-CIC Bail – Société anonyme au capital de 35 353 530 euros – Établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution – Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 (www.oriass.fr) – Siège social : Tour D2, 17 bis Place des Reflets, 92988 Paris La Défense CEDEX – France – RCS Nanterre 642 017 834 – Code NACE 6491Z – N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 – Site internet : www.cm-cic-bail.com.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – No ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.oriass.fr), contrats d'assurances de ACM IARD SA, entreprise régie par le code des assurances.